



Fiche 1

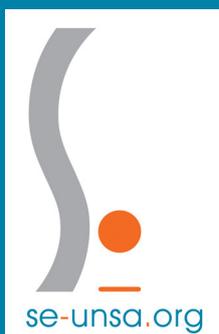
Ils osent

- **Au collège des Aravis**

Dans l'académie de Grenoble, on a une sortie environnementale, un jardin pédagogique et un site de compostage.

- **Au collège de Vertou**

Dans l'académie de Nantes, les élèves planchent sur les économies d'énergie de leur établissement en EPI, et lancent aux familles des défis écologiques (ex. énergie positive).



Vers un établissement durable ?

Pourquoi c'est important ?

« L'Éducation au développement durable (EDD) fait partie du dessein de l'éducation, sur le temps long ». Michel Hagnerelle (IG d'histoire géographie) a ouvert par ces mots le Forum des ressources pour l'éducation au développement durable en janvier 2017 à Amiens.

Depuis 15 ans l'EDD a vu le jour et n'a pas cessé de prendre une importance de plus en plus grande dans les circulaires et dans les contenus des programmes scolaires. Ancrée dans les disciplines, elle est inscrite dans ces « éducation à » qui se définissent par trois traits communs :

- elles ne concernent pas des savoirs au sens strict, mais également des valeurs éthiques ou politiques et des comportements ;
- elles renvoient davantage à des pratiques de référence plutôt qu'à des savoirs savants ;
- elles visent davantage la transformation des pratiques sociales que la scolarisation des pratiques existantes.

En cela l'EDD est devenue incontournable, elle peut prendre différentes formes, celle de projets interdisciplinaires où chaque enseignant l'intègre dans ses savoirs enseignés ou de façon plus globale au niveau de l'établissement en faisant participer tous les acteurs de la communauté éducative à travers notamment l'obtention de la labellisation académique.

Comment faire ?

Un établissement durable ne se résume pas au simple éco-geste mais à une réflexion globale où chaque discipline s'intègre à part entière. Il faut avoir des collègues volontaires, rechercher une thématique, présenter ce projet au conseil pédagogique, l'organiser pour le mois de juin (pour constituer les équipes pédagogiques et demander des aides financières) et réfléchir à sa portée pédagogique et aux aspects interdisciplinaires.

À Aubagne au lycée Joliot-Curie un projet a été mis en place l'année dernière à partir d'un élément central du territoire : son fleuve, l'Huveaune. Il coule près du lycée et constitue l'axe de développement de l'est marseillais. Des partenaires se sont greffés à ce projet : la mairie d'Aubagne, la commu-



Notre avis

Pour le SE-Unsa, le développement durable doit être au cœur des programmes et des politiques ministérielles : l'architecture scolaire doit mieux prendre en compte des critères écologiques et l'Éducation nationale doit préparer aux métiers du futur et à une reconversion écologique de l'économie.

Pour les enseignants de l'Unsa, « l'École durable » forme des citoyens autonomes, responsables, conscients des enjeux écologiques de la planète appréhendés dans toutes les disciplines.

nauté de communes, l'association « l'atelier bleu » et les « robins des villes »...il faut les solliciter et ils sont souvent enthousiastes pour coopérer.

Quelles actions ?

Ramassage des déchets dans l'Huveaune avec la mairie ; tri sur la plage de La Ciotat, Interventions en classe sur les macro-déchets, conférence sur les risques d'inondation de l'Huveaune à travers le temps et en relation avec les aménagements actuels. Ou encore une sortie à La Ciotat pour voir la relation entre le milieu et les déchets et la présentation à l'Hôtel de Région à Marseille des actions faites par l'établissement.

Quelles productions ?

Réalisation d'un concours d'articles et d'un texte collectif pour la participation au concours JRE (Jeune reporter pour l'environnement), croquis sur La Ciotat à partir des schémas réalisés en sortie et de la carte IGN en géographie, en langues sketches sur l'attitude à avoir face aux déchets (anglais et espagnol)...

Quelle communication ?

La presse locale, le site de l'établissement avec des compte-rendus, un blog où sont présentés les actions et les travaux. Mise en place d'un groupe d'éco-délégués réfléchissant à une politique globale « zéro déchet ».

Toutes ces actions ont permis la labellisation de l'établissement. Mettre en place une politique d'établissement axé sur le développement durable est possible et correspond à une attente institutionnelle. C'est possible mais il faut une volonté « du haut » avec le soutien de l'équipe de direction mais aussi « par le bas » avec des élèves curieux et actifs et une communauté éducative engagée.

Bon à savoir

Le ministère de l'Éducation nationale a un interlocuteur privilégié sur cette question : le haut fonctionnaire au développement durable de la Dgesco, Jean-Michel Valantin.

Ressources

- Le site de l'Ademe et du projet « éco-école » sur www.ademe.fr
- La note de service du ministère (2013) sur les établissements E3D : <http://urlz.fr/5Sgo>
- Le portail de la labellisation E3D sur le site ministériel Éduscol eduscol.education.fr/cid78075/labellisation-e3d.html
- Le projet E3D au lycée Joliot Curie d'Aubagne www.lyc-joliotcurie.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?article1107